



« Il a fallu que ma mère perde sa vie pour que ses enfants soient enfin reconnus ». Récit de Hind, fille d'une ouvrière agricole décédée dans un accident sur le chemin du travail

Entretien avec Hind par Zhour Bouzidi et Zakia Kchikech

Université Moulay Ismaïl, Meknès.

Contact : z.bouzidi@umi.ac.ma

Pouvez-vous vous présenter s'il vous plait?

Je m'appelle Hind¹, j'ai 19 ans. Je suis étudiante à l'OFPPT (Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail) à Meknès, en option : gestion des entreprises. Ma famille actuelle est composée de 5 frères et sœurs dont je suis l'ainée. J'ai un frère qui a 18 ans qui bricole un peu dans les souks à porter la marchandise des gens et des fois comme ouvrier agricole dès l'âge de 14 ans ; une sœur qui a 16 ans et est élève en collège ; une sœur de 12 ans qui vit actuellement chez ma tante à Tétouan ; et un petit frère qui a 5 ans.

Ma mère est décédée en décembre 2023 et depuis ma petite sœur a arrêté les études et devenu très agitée car elle était très attachée à ma mère et l'accompagnait même des fois au travail. Son comportement agaçait mon frère qui la tapait tout le temps, du coup ma tante l'a ramenée avec elle pour la protéger et l'élever avec ses trois enfants (23 ans, 19 ans, 18 ans). Ma tante est veuve et travaille comme ouvrière dans une usine à Tétouan. J'habite actuellement avec ma sœur et mes deux frères dans une petite maison prise en location à Sebaa Ayoun.

¹ Le prénom a été modifié.

Pourriez-vous nous parler de votre famille, de vos parents, de la trajectoire de la famille et de votre histoire d'installation à Sebbaa Ayoun ?

Ma mère était issue d'une famille nombreuse très pauvre de la région de Taounate. Elle était dans l'obligation de travailler très jeune à l'âge de 14 ans comme ouvrière agricole dans la cueillette du cannabis dans le Rif. Ensuite, elle est allée à Rabat pour rejoindre sa sœur, qui travaillait comme femme de ménage où elle a aussi travaillé dans le ménage pendant un certain temps avant d'aller à Fès. Entre 2003 et 2005, elle a travaillé dans une usine de textile à Fès et c'est là où elle a rencontré mon père et ils se sont mariés.

Ma mère a eu ensuite deux enfants, mon frère et moi. En 2008, mon père a commencé à se rendre en Algérie pour chercher du travail en tant qu'artisan dans le carrelage artisanal (*zellige*). Ensuite il nous a emmenés, mon frère, moi et ma mère, avec lui en Algérie pendant 9 mois. L'installation n'était pas facile car nous étions en situation irrégulière et mes parents évitaient de parler marocain aux voisins car ils suffisaient de savoir qu'on était Marocains pour nous dénoncer immédiatement aux autorités. Au retour au Maroc, ils ont eu ma sœur. En 2010, nous nous sommes installés à El Hoceima mais mon père a continué à travailler de façon saisonnière en Algérie. Mon père s'absentait pendant plusieurs mois en Algérie et nous laissait sans provision et sans moyens pour vivre.

Ma mère a eu entre temps un quatrième enfant, c'était ma sœur. Elle a ensuite décidé de déménager pour aller à Tétouan où nous avons loué un petit appartement. Pendant cette période, mon père a coupé la communication avec nous. Ma mère l'a appelé plusieurs fois mais en vain et quand il a fini par répondre un jour, il lui a dit « moi, je n'ai pas

d'enfants », il a complètement nié notre paternité et s'est totalement déresponsabilisé.

La propriétaire de la maison a appelé mon père pour demander le loyer, il lui a dit « je n'ai pas d'argent tu peux jeter leurs affaires dehors ». La propriétaire l'a fait sans pitié. Ensuite nous avons déménagé pour loger chez une dame et c'est ma tante qui s'occupait de payer notre loyer. Mais ma tante aussi était pauvre et elle travaillait comme « femme mulet » à Ceuta pour subvenir aux besoins de ses enfants. Je me souviens que la propriétaire nous coupait l'électricité et l'eau. On éclairait avec une bougie, on étudiait avec la lumière de la bougie, je me précipitais pour finir mes exercices et réciter mes poèmes en surveillant la bougie avant qu'elle s'éteigne, c'était une période très dure.

Après ces deux mois, on a pris nos affaires et on s'est dirigés vers ma tante pour rester un peu chez elle, dans une maison très petite. On s'est installés pendant 3 mois chez ma tante à Tétouan. Ensuite on est allés chez ma grand-mère dans le rural de Taounate pendant un certain temps. Puis nous sommes allés chez une autre tante dans une campagne aux environs de Fès. On a fait le tour de la famille à la recherche d'un toit pour s'abriter.

Mon père est revenu un mois d'aout, il est allé nous chercher à Tétouan, il est allé chez ma tante où il a récupéré les affaires et les meubles qu'on avait laissés chez elle. Il a loué une maison et nous sommes revenus à Tétouan pour vivre avec mon père. Ma mère a repris le travail et a commencé à faire du pain et à la vendre avec ma tante. On a regagné l'école et cette maison constituée d'une chambre et d'une cuisine était pour nous enfin comme un vrai paradis après tout ce périple.

Ma mère gagnait environ 50 dirhams par jour et elle faisait en sorte qu'on ne manquait de rien et qu'on allait à l'école. Mon père ne payait presque aucune dépense pour nous à ses retours d'Algérie car l'argent qu'il gagnait il la partageait avec sa famille ou lui servait pour se droguer et se procurer de l'alcool. Ma mère était très patiente avec lui car il ne voulait pas intégrer ma sœur et mon petit frère dans le livret de famille. Elle n'attendait rien de lui sauf de reconnaître ses deux enfants. A son retour d'Algérie, il venait comme un touriste. C'est ma mère qui s'occupait du loyer, des factures d'électricité, d'eau, de notre nourriture, etc.

Ma mère paraissait naïve dans ses agissements et sa tolérance avec mon père mais en fait elle patientait pour ses enfants. Elle gardait précieusement son acte de mariage et le livret de famille où ses trois premiers enfants étaient déclarés. Comme on n'avait aucun endroit stable et sécurisé, c'était dans mon cartable où je gardais discrètement et précieusement ces papiers. Mon père ne pouvait pas songer un jour qu'ils étaient cachés dans mon cartable.

Un jour, il a décidé de se remarier en Algérie et il a fouillé toute la maison pour retrouver ces documents mais en vain. Il violentait ma mère devant nous et l'accusait de trahison. Il refusait qu'elle travaille et voulait qu'elle reste enfermée à la maison sous son autorité, complètement dépendante de lui. En même temps, il ne voulait pas subvenir vraiment et régulièrement à nos besoins. Il a décidé ensuite que ma mère quitte le travail à Tétouan pour s'installer à Sebaa Ayoun, une ville rurale où sa maman et sa famille résident.

J'étais en première année de collège et ma mère a eu mon petit frère. Mon père a de nouveau disparu, alors ma mère s'est retrouvée de nouveau avec 5 enfants et sans moyens. Notre voisine a conseillé à ma mère d'acquérir un grand tablier, une grande veste, une casquette et de s'habiller comme une ouvrière pour partir le lendemain très tôt au *moquef*² pour chercher un emploi agricole journalier.

Sur l'exploitation agricole, elle observait discrètement les autres ouvrières pour apprendre elle-même à travailler sans demander aux autres pour ne pas encourir le risque d'être rejetée, elle avait tellement besoin de travailler pour nous. Je me souviens qu'elle a beaucoup souffert pendant les premiers jours du travail agricole. Elle avait beaucoup de conflits avec les voisins qui la regardait avec mépris et certains lui disait « pourquoi tu as eu tous ces enfants avec un homme irresponsable » mais elle se battait pour ses enfants.

Mon frère avait exactement 9 mois le jour où elle a commencé le travail agricole. C'était à moi qui avait à peine 14 ans, et à mes autres frères et sœurs plus jeunes que moi de s'occuper d'un bébé de 9 mois. Mon petit frère m'appelait aussi maman. Des fois ma grand-mère paternelle venait surveiller un peu mon frère pendant que ma mère est au travail mais c'était juste pour une petite période. Ensuite, c'est moi ou ma petite sœur qui s'arrangions pour s'absenter pour s'occuper de mon frère. C'est moi qui s'occupait de la cuisine, de la fabrication du pain, etc.

Ma mère a ainsi travaillé de 2019 à fin 2023 au *moquef* jusqu'à son décès. Elle est décédée d'ailleurs sur le chemin du travail. Pendant tout ce temps

² Lieu de rassemblement de la main d'œuvre en attendant les employeurs qui sélectionnent les groupes à transporter vers les exploitations agricoles (Bouzidi et Abdellaoui, 2021).

mon père vadrouillait entre l'Algérie, le Rif, Oujda, Tanger, etc. Un jour, il a eu un accident et a été hospitalisé et ma mère a dû lui envoyer la somme d'argent qu'elle avait pu difficilement épargner de son travail agricole. Elle disait toujours que c'était le père de ses enfants, en plus mon petit frère était très attaché à lui.

Mon père était devenu un peu « anormal » et déprimé car il était très alcoolique et addict au hachich. Des fois quand il n'avait pas d'argent pour fumer, il venait à la maison et cassait tout pour chercher l'argent. Il ne m'aimait pas du tout, il me méprisait, me battait et me disait à chaque fois que je n'étais pas sa fille. Je suis un peu sourde d'une oreille qu'il a une fois violemment frappée quand j'étais plus jeune.

Pourriez-vous nous parler du travail de votre maman dans les exploitations agricoles ?

Au début, en 2019, ma mère travaillait à la journée. Les prix pouvaient être au maximum de 80 dirhams et baissaient jusqu'à 50 dirhams en période d'indisponibilité du travail dans les champs. Ma mère a ensuite pris connaissance du travail à la tâche, grâce à une voisine. Ce travail consiste à remplir les caisses et à les charger dans les camions à un prix allant de 100 à 150 dirhams par tâche. Elle a travaillé aussi dans le nettoyage et le tri de l'oignon et le stockage dans les séchoirs.

Des fois, il y a eu des conflits et des problèmes au niveau des exploitations et les femmes finissaient leurs journées sans rémunération. Les femmes étaient aussi exposées au harcèlement sexuel. Ma mère a continué depuis à privilégier le travail à la tâche car malgré sa pénibilité, il était mieux rémunéré que le travail journalier. Les ouvrières étaient transportées dans des camions et montaient sur les caisses. Il y avait beaucoup de risques. Ma

mère me racontait que des fois elles montaient très tôt le matin dans le camion chargé de caisses, elles s'asseyaient très haut sur les caisses. Elles étaient obligées de baisser leurs têtes et de s'incliner pour éviter de toucher les fils électriques juste au-dessus de leurs têtes.

Le travail était incertain, tu dois bien travailler sinon tu perds ton travail. Dans ce milieu, les injures, les insultes et l'humiliation sont monnaie courante. Ma mère me disait qu'il fallait patienter et fermer les yeux et les oreilles pour survivre dans le monde du *moquef*.

Comment avez-vous vécu cette période de travail de votre maman dans les exploitations agricoles ?

Ma mère me disait : « je suis l'homme de la maison et tu es la femme de la maison, je sors travailler et tu surveilles tes frères et sœurs ». Je m'occupais de la maison, de la cuisine et de mes frères et sœurs. Quand ma mère ne travaillait pas un jour, c'était la fête pour moi, je me sentais enfin déchargée de ces grosses et lourdes responsabilités. Mais ça ne durait pas longtemps car ma mère travaillait tout le temps pour subvenir à nos besoins. Ma mère était très forte dans la gestion du budget, nous avions tout ce qu'il faut sans excès ni manque. Nous vivons dans la satisfaction avec le peu que gagnait ma mère.

Après 3 ans de location d'une petite maison ma mère a pu épargner 30 000 dirhams. Elle a décidé d'hypothéquer une maison, un peu plus grande que la première, avec un loyer mensuel de 300 dirhams. La durée de l'hypothèque était d'une année. J'étais la banque de ma maman car elle tâchait d'épargner un peu d'argent pour nous, pour notre scolarité ou en cas de maladie. Mon père venait rarement quand il avait besoin d'argent pour fumer et souvent ma mère lui donnait l'argent de peur qu'il la violente

et pour éviter les problèmes avec les voisins car mon père pouvait crier et tout casser.

Pourriez-vous nous parler, si cela n'est pas très dur pour vous bien sûr, de cet événement tragique qui a emporté la vie de votre maman ? Comment cela s'est passé et comment avez-vous, avec votre fratrie, vécu ce drame ?

Je me souviens très bien de ce jour, c'était le mercredi 20 décembre 2023. Déjà la veille, qui était un jour de grève à l'école, ma mère est allée chez le *Moqadem*³ pour demander l'enregistrement de ma sœur et de mon frère à l'état civil. C'était pour leur permettre de s'inscrire à l'école pour mon petit frère et ma sœur au collège (elle était en dernière année du primaire). Elle pleurait et suppliait pour une reconnaissance officielle de ses enfants. Le *moqadem* lui a crié dessus et l'a violemment virée. Elle est revenue en larmes à la maison mais elle s'est ressaisie après et elle nous a préparé le diner et a rigolé un peu avec nous pour nous distraire.

Le lendemain ma mère m'a réveillée avant l'aube vers 3 heures du matin pour fermer la porte après son départ au travail. Elle travaillait à la tâche pour le remplissage et le chargement des caisses de légumes dans les camions. C'était une matinée très pluvieuse. J'ai fait ma prière de l'aube et je suis retournée pour dormir et j'ai commencé à rêver de ma mère enceinte en souffrance qui s'apprêtait à accoucher et me tenait pas la main. Elle me disait « Hind ! On doit chercher un taxi ». Je la voyais souffrir et je cherchais avec toutes mes forces un taxi mais en vain et tout d'un coup je

ne voyais que du sang et un bébé entre mes mains. Je me suis réveillée en sursaut !

Je crois à ce moment-là le camion a fait un accident entre El Hajeb et Ifrane, d'après les gens le chauffeur était ivre ! Les ouvrières étaient assises sur les caisses dans le derrière du camion. Sur une route difficile avec des virages, le chauffeur a perdu le contrôle dans un virage et le camion s'est renversé. Huit femmes sont décédées en plus du chauffeur lui-même et plusieurs ouvrières ont été grièvement blessées.

Le matin, une ouvrière qui avait l'habitude d'aller travailler avec ma mère a frappé à notre porte, la voisine est descendue aussi. L'ouvrière lui a fait un signe discrètement et lui a parlé doucement pendant qu'elle m'a renvoyée pour chercher un verre d'eau, elle est partie ensuite en courant ! La voisine nous a dit que ma mère a fait un accident et qu'on doit aller la voir à l'hôpital.

Mon frère est sorti en courant au souk où il travaillait, il est allé avec son ami chercher ma mère. Mon frère ne répondait pas au téléphone...J'ai appelé ma tante (la sœur de mon père), je lui ai envoyé la photo de la carte nationale de ma mère pour lui demander de la chercher mais elle m'a dit avec indifférence qu'elle était à Casa...Je ne savais pas quoi faire alors que j'avais seulement 17 ans , et j'étudiais en baccalauréat.

³ Agent local du Ministère de l'Intérieur



Photo. Renversement du camion transportant des ouvriers entre El Hajeb et Ifrane (source 2M.ma)⁴

La voisine m'a pris par la main et m'a dit « écoute Hind, ta maman est décédée qu'Allah Ait son âme dans sa sainte miséricorde ». Je ne l'ai pas crue et je ne voulais pas assumer cette nouvelle brutale. J'ai continué pendant longtemps à suivre des femmes dans la rue qui ressemblaient à ma mère et qui étaient habillées comme elles.

Le *moqqadem* est venu vers nous, il avait un mauvais ressentiement, lui qui avait maltraité ma mère la veille de son décès. Il nous a dit « je vais vous ramener à l'hôpital pour voir votre maman, elle n'est pas décédée » ! J'ai

refusé catégoriquement car je ne voulais pas croire que ma mère était décédée. Ma petite sœur a crié en lui disant « ne me parle plus, tu as été méchant avec ma mère et tu l'as fait pleurer ! » Il lui a répondu « mais non ma fille ce n'était pas comme ça » elle lui a dit « je ne suis pas ta fille ». Mon autre sœur est tombée par terre et criait « pourquoi vous nous mentez, ma mère est morte ». Mes sœurs et frères pleuraient, c'était tellement douloureux pour nous.

J'ai appelé ma tante (la sœur de ma mère) je lui ai dit « Tata, les voisins sont en train d'installer les tables et les chaises pour les funérailles, est-ce que ma mère est décédée vraiment ». Les voisins ont appelé toutes mes tantes (celle à Tétouan et aussi les autres) mes frères étaient dispersés, j'ai même oublié mon frère qui a 5 ans. A un moment je me suis ressaisie et j'ai dit à ma sœur « Nous devons ranger notre maison, les gens débarquent et ils ne sont pas tous là pour nous consoler, certains vont en profiter pour se moquer de nous ». Je lui disais ça et je pleurais et gardais l'espoir que ma mère allait rentrer même cassée, paralysée ou sur une chaise roulante. J'étais prête à arrêter mes études pour subvenir à ses besoins et ceux de mes frères et sœur mais mon seul vœu était que ma mère revienne...Je ne comprenais pas pourquoi les gens me présentaient des condoléances, je n'avais aucune force !

Nous n'avions pas d'argent mais ma mère avait une modeste épargne qu'elle gardait au cas où nous tombions malade. Je gardais cette somme d'argent précieusement dans un cahier dans mon cartable avec le livret de famille et l'acte du mariage. Chaque semaine et chaque mois, ma mère et

⁴ <https://2m.ma/fr/news/El-Hajeb-D%C3%A9c%C3%A9s-de-huit-ouvriers-et-ouvriers-agricoles-dans-un-accident-de-la-route-20231220>
(accédé en octobre 2025)

moi faisons le calcul de sa rémunération, des dépenses et de la petite somme à épargner pour les moments difficiles. L'après-midi du jour du décès de ma mère, mon père est réapparu et a pris connaissance du décès de ma mère. Ils ont ramené le corps de ma mère à la maison le lendemain pour l'enterrement mais on ne nous a pas laissés la voir.

L'attitude de notre père était froide, alors que nous pleurons quand le cercueil de ma mère sortait de la maison vers le cimetière. Il nous disait « arrêtez de pleurer, cela ne sert à rien ». Après trois jours, il m'a demandé de lui donner le livret de famille immédiatement. J'avais tellement peur de lui mais je me suis dit : « Hind tu n'as rien à perdre dans ce bas monde, la personne la plus précieuse dans ta vie est partie tu n'as rien à perdre ». J'avais tellement peur de lui mais j'ai refusé de lui donner le livret de famille et l'acte de mariage et il m'a tirée par les cheveux et a commencé à me taper fort devant ma grande-mère et mes tantes. Il trahissait en plus ma mère avec une autre femme à Tanger.

Le *moqqadem* est intervenu après pour lui demander d'intégrer ses enfants dans le livret de famille en lui rappelant que ma mère était passée le voir avant son décès et l'a beaucoup supplié et pleuré pour enregistrer ses enfants au livret de famille. Mes frères et sœurs sont aujourd'hui tous enregistrés. Il a fallu que ma mère perde sa vie pour que ses enfants soient enfin reconnus. J'ai même enregistré mon petit frère au CP à l'école cette année et je commence à le laisser seul devant la télé, par obligation, quand je vais à l'école. Sinon c'est mon père qui bénéficie des remboursements de la couverture sociale AMO⁵ qu'on a obtenue l'an dernier.

Après le décès de votre maman, est-ce qu'il y a eu une prise en charge par l'assurance ou une indemnisation ?

Le caïd est venu vers nous et vers toutes les 8 familles qui ont perdu leurs mamans dans cet accident pour nous donner une somme d'argent a priori collectée des dons de bienfaiteurs. Pour l'organisation des funérailles (repas, accueil des gens, tente, etc.), il y avait un homme, je crois qu'il était un élu à la commune qui a tout pris en charge. Après pour les dépenses quotidiennes il y avait des voisins et des bienfaiteurs qui nous aidaient, mon frère bricolait dans le souk.

Je ne sollicitais pas trop mes tantes maternelles car elles aussi étaient précaires et avaient des enfants. Mais je ne me prends pas trop la tête à penser au loyer et aux besoins de mes frères car il arrive souvent qu'à la fin du mois une personne de Sebba Ayoun arrive et me donne une somme d'argent qui me permet de régler le loyer mensuel, de faire des courses et la vie continue.

Ma tante de Tétouan accompagnée de ses enfants est venue passer le Ramadan avec nous, c'était elle qui s'occupait des repas, de la lessive et de la maison. Mais mon père l'a violentée et lui a adressé des injures humiliantes. J'avais envie que mon père parte ; il n'arrêtait pas de se bagarrer avec les voisins surtout quand il était en manque de hachich. J'ai couru vers la procureure du Roi pour me plaindre de lui, elle m'a très bien accueillie et ensuite mon père est parti. Quand j'ai eu 18 ans, j'ai déposé une plainte au procureur pour me faire une procuration pour représenter

⁵ Assurance Médicale Obligatoire, voir Benlarbi et al. (2025).

mes frères et sœur mineure pour se procurer les papiers nécessaires (actes de naissance, transfert d'école, etc.) sans avoir besoin de mon père.

Pour l'assurance, nous avons délégué un avocat et l'affaire est actuellement au tribunal. Les 8 familles des victimes ont désigné aussi des avocats. Dernièrement une indemnisation de la société d'assurance a été établie mais l'avocat et les familles des victimes ont jugé le montant insuffisant (150 000 dirhams par famille) et ils ont fait un recours. Quant à l'employeur, propriétaire du camion à l'origine de l'accident, nous ne l'avons pas identifié. Il n'est pas apparu. Une voisine m'a dit qu'il est allé vers les familles de victimes et leur a donné de l'argent sans s'identifier. De ma part, je ne sais pas s'il était présent ou non.

D'après cette expérience douloureuse que vous avez vécue avec votre maman et qui a fait de vous aujourd'hui une jeune femme, étudiante et responsable d'une famille, que pensez-vous des conditions nécessaires pour améliorer les conditions des ouvrières agricoles et pour éviter que ce genre d'accidents se reproduise ?

D'abord quand une femme a recours au travail agricole c'est par obligation en absence d'autres alternatives d'emploi décent. Si les groupes de femmes pouvaient se réunir pour défendre leur droit et s'organiser, elles pourraient changer leur situation.

Mais les femmes ont peur et le souci de chacune est de garantir sa journée du travail pour nourrir ses enfants. Il faut qu'il y ait des lois strictes pour encadrer ce travail informel. Par exemple, en cas d'accident, il faut que les

familles des victimes aient au moins un interlocuteur valable pour les écouter, comprendre l'atrocité de leurs douleurs et les appuyer. Voilà, dans notre cas, un accident qui emporte la vie de 8 femmes, comme si elles n'ont jamais été dans ce bas monde.

On oublie aussi que ces femmes sont responsables de familles et derrière elles il y a des enfants en bas âge. Il faut que cela change, que ces drames arrêtent. Il faut encadrer et contrôler les exploitations agricoles et avoir un regard sur ce qui se passe dans les transports et à l'intérieur des exploitations agricoles. Les femmes doivent avoir accès à la couverture sociale en cas de maladie et à une assurance en cas d'accidents.

Références

Benlarbi D, Faysse N, Bouzidi Z, 2025. [Dispositifs d'action publique pour améliorer les conditions de travail et la protection sociale des ouvrières et ouvriers agricoles dans le Saiss au Maroc](#). *Alternatives Rurales*, hors-série ouvrières agricoles.

Bouzidi Z, El Abdellaoui EH, (2021). [« C'est la faim qui fait crever, ce n'est pas la maladie ! » Travailleuses agricoles entre le marteau de la précarité et l'enclume de la COVID 19 : impacts et stratégies d'adaptation](#). *Alternatives Rurales* 8.